

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

MARTINIQUE



Publications au cours de l'année 2019

« La Construction en Martinique : 10 ans de conjoncture ». Avril 2019.

La première publication de la CERC a consisté en un état des lieux de l'évolution de la situation du secteur de la Construction sur une période de 10 ans (2008-2018). Cette rétrospective a été notamment l'occasion de montrer quel fut l'impact de la crise socio-économique de 2008-2009 sur le secteur, à travers l'évolution annuelle d'indicateurs liés aux matériaux, aux bâtiments résidentiels, aux emplois et aux entreprises relevant du secteur de la Construction.



Note de conjoncture régionale de la filière Construction. Juillet 2019.

Note de conjoncture régionale de la filière Construction. Novembre 2019.

Les notes de conjoncture régionales de la filière Construction retracent l'activité conjoncturelle du BTP et de l'Industrie des matériaux en Martinique. Ces notes permettent d'appréhender de façon synthétique les dernières tendances régionales. Les indicateurs sont déclinés à un niveau mensuel ou trimestriel.

Parmi les indicateurs :

- Les mises en chantiers et les autorisations de bâtiments résidentiels et non résidentiels
- Les ventes de ciment en vrac et en sac
- L'emploi salarié et intérimaire dans le secteur de la Construction
- Les demandeurs d'emploi dans le secteur de la Construction
- Les créations et défaillances d'entreprises dans le secteur de la Construction

Pour certains indicateurs, une comparaison est réalisée avec la Guadeloupe, la Guyane et la France.

Ces publications sont disponibles sur le site internet de la CERC (www.cerc-martinique.fr)

	Martinique	Guadeloupe	Guyane	France
Bâtiment résidentiel - construction neuve				
Logements mis en chantier <small>Situation à fin juin 2019 Cumul 12 mois (évol 1 an), en date réelle estimée (DRE)</small>	+1,5% ▲ 2 305 lgts	-5,4% ▼ 2 907 lgts	+11,9% ▲ 863 lgts	-5,2% ▼ 409 311 lgts
Logements autorisés <small>Situation à fin juin 2019 Cumul 12 mois (évol 1 an), en date réelle estimée (DRE)</small>	+21,6% ▲ 3 201 lgts	-6,4% ▼ 3 049 lgts	+42,0% ▲ 1 305 lgts	-6,6% ▼ 446 905 lgts

L'adaptation des normes de construction en zone tropicale

Convention de subvention – Programme PACTE. Janvier 2019.

Dans le cadre du programme PACTE (dont le secrétariat technique était assuré par l'Agence Qualité Construction), la CERC a signé une convention avec l'Etat (Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature) afin de démarrer un projet d'adaptation des normes de construction aux spécificités du territoire.

Avec l'aide du COBATY - déjà engagé sur la démarche - et la DEAL, de nombreuses réunions de cadrage ont eu lieu au cours du premier semestre 2019. Les institutions locales et le Ministère du Logement ont été saisis afin de les aviser de la création de la commission de normalisation par la CERC.

Démarrage de la mission. Second trimestre 2019.

Début juillet s'est tenu un premier comité de pilotage réunissant les principales institutions liées à la Construction (Chambres consulaires, organismes HLM, Conseil régional de l'Ordre des Architectes, etc). Des groupes de travail ont été constitués afin d'échanger sur des sujets prioritaires à traiter (tels que les vitesses de vent, les menuiseries). Des entretiens individuels ainsi que des réunions rassemblant jusqu'à une vingtaine de participants ont eu lieu au cours des mois d'août et septembre.

Séminaire BatiSolid. 4 octobre 2019.

Un second comité de pilotage s'est tenu en septembre afin de valider les orientations prises au cours des différentes réunions. Il a été décidé d'organiser un événement afin de restituer les travaux menés.

Le séminaire BatiSolid a réuni environ 160 participants, il a été retransmis en direct sur le site internet de la CERC et a fait l'objet d'une couverture dans les médias locaux (presse, radio, TV). Des guides de reconstruction édités par le Ministère suite au passage de l'ouragan Irma ont été également distribués lors du séminaire.

Cinq table-rondes ont été organisées durant cette manifestation. Les discours de l'ensemble des intervenants ont été retranscrits et ont fait l'objet d'une publication mise en ligne sur le site internet de la CERC.

BatiSolid

Perspectives.

La CERC a rencontré courant octobre en région parisienne l'Agence Qualité Construction, le Comité Scientifique et Technique du Bâtiment et la Fédération Française des Assurances. Elle a reçu également dans ses locaux une délégation du programme PACTE.

Une feuille de route pour les années 2020-2022 a été validée par le comité de pilotage. Elle se décline en quatre axes : la production de référentiels techniques, la rédaction d'une guide de conception et de construction paracyclonique en zone sismique, la mise en place d'un label de matériaux durables et la rédaction d'un guide d'entretien des bâtiments.

Lors de la cérémonie de clôture du programme PACTE, à laquelle la CERC a été conviée, des contacts ont été noués avec des acteurs ultra-marins afin d'œuvrer ensemble pour une adaptation des normes et des règles de construction.

Vie associative

Le Bureau

Le Bureau de la CERC se compose :

- d'un Président : Yann HONORE (SEBTPAM)
- De deux vice-présidents : Patrick BOURVEN (DEAL) et P-Louis BOURROUILLOU (FEMEC)
- D'une trésorière : Denise NEWTON (CAPEB)
- D'un trésorier adjoint : Tony BOCLE (Chambre de Commerce et d'Industrie)
- D'un secrétaire : Thierry GREGOIRE (CNATP)

NB : Entre parenthèse figurent les structures dont ils sont les représentants

En janvier 2019, Gwladys BAUDEL a rejoint la CERC en tant que Directrice. Première salariée de l'association, son arrivée coïncide donc avec la première année d'activité de la CERC créée le 29 mars 2018

Au second semestre, Patrick BOURVEN, vice-président de la CERC, a quitté ses fonctions. Il a été remplacé début 2020 par Jean-Michel MAURIN, Directeur de la DEAL.

Nouveaux adhérents

- La Société Immobilière de la Martinique (SIMAR)
- La Société HLM OZANAM
- La Société Martiniquaise d'HLM (SMHLM)
- Le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF)
- Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Martinique (CROAM)

Outils de communication

La CERC s'est dotée en avril 2019 d'un site internet : www.cerc-martinique.fr





Cellule Economique Régionale de la Construction
13 Lotissement Bardinet
97 200 Fort-de-France

Tél : 05 96 75 80 09
Email : contact@cerc-martinique.fr
www.cerc-martinique.fr